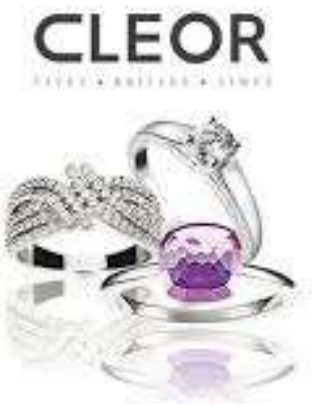

Le CDAS vous informe que **sur présentation** de la carte d'adhérent **CNAS**, tous les adhérent(e)s peuvent bénéficier du tarif CE soit 20 % de réduction (hors promotion) chez CLEOR Trélissac et NOÉLIE à Marsac.

Inutile de présenter l'ancienne carte CE pour ces enseignes car elle est périmée et vous pouvez donc la jeter.